

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'UNIVERSITE

DU JEUDI 4 JUIN 1981

MEMBRES PRESENTS

- Membre de Droit : Monsieur KOPF, Agent Comptable.
- COLLEGE A : Madame MORIAMEZ, Messieurs BOURTON, LECOCQ, MALVACHE, MARCOU, TAISNE, THOMAS, TORGUET.
- COLLEGE B : Messieurs BOURGOIS, DESRUMEAUX, OLIVAUX.
- COLLEGE C : Monsieur OBERT.
- COLLEGE ATOS : Monsieur René BURY.
- COLLEGE ETUDIANTS : Mademoiselle TROTIN, Messieurs DE PREVILLE, PIETRZACK.
- PERSONNALITES EXTERIEURES : Monsieur VILCOT, représentant Monsieur le Sénateur-Maire de Valenciennes ;
Monsieur DELQUIGNIES, représentant Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes.

ONT DONNE POUVOIR

- Monsieur COQUET à Monsieur MALVACHE
- Monsieur OUDIN à Monsieur BOURTON
- Monsieur ROUVAEN à Monsieur MARCOU
- Monsieur SOENEN à Monsieur OLIVAUX
- Monsieur DEVRAINNE à Monsieur PIETRZACK

INVITES

- COLLEGE C : Monsieur MOREL.
- COLLEGE ATOS : Madame FRANCE et Monsieur DANJOU.
- COLLEGE ETUDIANTS : Messieurs SEROUART, MARCHANT.
- PERSONNALITES EXTERIEURES :
Monsieur GIARD, représentant la C.C.I. de Cambrai.
Monsieur BRASSARD, représentant la C.G.T.
Monsieur PHILIPPE, représentant la C.F.D.T.
Monsieur GRIMALDI, représentant l'E.P.R.
Monsieur DELQUIGNIES, représentant le secteur tertiaire.
Monsieur MOTRICH, représentant des Cadres.

Le Président Noël MALVACHE ouvre la séance et présente les excuses de Monsieur POIRSON, représentant du Recteur, de Mademoiselle DUCASSY et de Monsieur GAILLARD, actuellement en stage, de Madame MORIAMEZ retenue par d'autres occupations. Il informe des pouvoirs qui ont été donnés - voir 1ère page du présent compte rendu -.

Le Président signale la réélection de Monsieur BOURGOIS à la Direction de l'U.E.R. Froissart - UER des Sciences Humaines et Arts - et félicite chaleureusement ce dernier qui assume en outre la vice-présidence chargée de la Commission Débouché - Information et Orientation de l'Université.

Le Compte rendu du précédent Conseil - 7 mai 1981 - est soumis à l'approbation du Conseil, qui l'adopte à l'unanimité.

Le Président fixe ensuite l'Ordre du jour :

- 1 - Vacance du poste d'Agent Comptable ;
 - 2 - Avis du Conseil sur la nomination du Directeur du CEPPE ;
 - 3 - Questions diverses ;
- Réunion du Congrès du Centre des Jeunes Dirigeants ;
 - Jumelage Etat du MARYLAND - région Nord-Pas-de-Calais ;
 - Représentant de l'Université au Centre Interuniversitaire de traitement de l'Information (CITI) ;
 - Restauration des étudiants le dimanche ;
 - Réunion de la Conférence des Présidents d'Université (C.P.U.) sous la Présidence de Monsieur SAVARY ;
 - Motion du Conseil des Sports ;
 - Projet de création d'un Institut Européen des Affaires ;
 - Accident sur la voie routière de la résidence (CD 40) ;
 - Création d'une 3ème année de Maintenance Industrielle à l'UER Sciences de niveau BAC + 5 ;

L'Ordre du jour du Conseil présageant une conclusion rapide, le Président suggère aux membres du Conseil qui en auront la possibilité, de visiter, à l'issue de cette réunion, les nouveaux locaux de la première tranche.

1 - VACANCE DE L'EMPLOI D'AGENT COMPTABLE

Monsieur le Président rappelle les états de service de Monsieur KOPF, Agent Comptable depuis 10 ans à l'Université, et son dévouement à la nation qui lui ont valu des décorations militaires. Il souligne également les très bons rapports qu'il a toujours eus avec lui, à la fois comme Professeur, comme Chercheur et comme Président au cours de ces dix dernières années. Il remercie Monsieur KOPF de son dévouement pour l'Université et pour le travail important qu'il a accompli à la fois en tant que Comptable mais aussi en tant que Chef des Services Financiers.

Monsieur KOPF a souhaité faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er octobre 1981, et au nom de tous les membres du Conseil, le Président lui transmet ses meilleurs souhaits pour l'avenir.

Le remplacement de Monsieur KOPF doit faire l'objet de l'avis du Conseil de l'Université. Le report imprévu de la date de clôture des candidatures par le Ministère au 10 juin ne permet toutefois pas de proposer dès ce Conseil la liste définitive des candidats postulant bien qu'un certain nombre d'entre eux soit déjà connus. Afin d'éviter un risque de recours par un candidat non connu actuellement, le Président propose :

- soit de prévoir un Conseil supplémentaire dès la rentrée de septembre ; le prochain Conseil étant prévu pour le 26 novembre 1981, cette date étant trop tardive.
- soit de confier au Conseil restreint ou à l'équipe de direction de prendre la décision au nom du Conseil d'Université.

Monsieur KOPF apporte quelques précision sur les modalités de son remplacement ; il souligne, entre autre, l'impossibilité, tant que les listes ne sont pas closes, de discuter des candidats connus sans porter préjudice aux non connus. Il précise en outre que les candidats postulants doivent faire l'objet d'un avis d'une commission d'aptitude et que la liste définitive des candidats retenus ne prendra effet qu'à compter du 16 septembre, d'un point de vue légal et statutaire.

Monsieur KOPF suggère en outre que la section permanente du Conseil soit investie de la confiance du Conseil pour prendre la décision le moment venu.

Monsieur VILCOT signale qu'il lui sera difficile de prononcer car il ne connaît pas les critères qui conditionnent le choix du candidat.

Monsieur PHILIPPE suggère au Président de ne fixer l'heure du prochain Conseil qu'en fonction du contenu de l'ordre du jour. Les membres du Conseil d'Université acceptant de se réunir une fois supplémentaire, le Président propose que la date du prochain Conseil soit fixée dès le jeudi 17 septembre 1981, sauf contre ordre ou empêchement de dernière heure.

Le Président rappelle que le calendrier avait fixé une réunion de Conseil le 26 novembre 1981 et que cette réunion doit être maintenue en raison de la D.B.M.

2 - AVIS DU CONSEIL SUR LA NOMINATION DU DIRECTEUR DU CEPPEP

Monsieur le Président signale que Monsieur BARA, actuellement Directeur du CEPPEP, peut faire valoir ses droits à la retraite et qu'à sa demande son remplacement doit être envisagé pour la prochaine rentrée universitaire.

Le Président souligne les Grands services qu'a rendus Monsieur BARA depuis plus de 10 ans au CEPPEP, en gérant parfaitement un Service dont le budget est devenu impressionnant. Il souligne les grandes qualités de ce gestionnaire qui a su donner un essort complet à son service en assurant en 1980 plus de 12 000 heures d'enseignement.

Au nom des membres du Conseil, le Président remercie très sincèrement Monsieur BARA et lui transmet ses meilleurs souhaits pour l'avenir.

Afin de remplacer Monsieur BARA, le Président propose Monsieur T. BOTTECCHIA. Le Conseil de Gestion du CEPPEP a émis un avis favorable par 13 voix pour sur 17 votants à sa proposition, lors de la réunion du Conseil de Gestion du CEPPEP le 2 juin 1981.

Le Président souligne les raisons majeures qui lui ont fait choisir cet enseignant en exposant ses qualités et ses compétences aux membres du Conseil. Monsieur T. BOTTECCHIA assume actuellement la responsabilité des ateliers de l'I.U.T., a participé fortement à des actions de fonction continue et a organisé des séminaires.

Suite à une question de Monsieur GIARD, et de Monsieur VILCOT, Monsieur le Président précise que Monsieur BOTTECCHIA a 40 ans, que le mandat de Directeur du CEPPEP a une durée de 3 ans, que l'approbation du Ministre n'est pas nécessaire et que le CEPPEP constitue un service commun de l'Etablissement. Il apporte en outre un complément d'informations à Monsieur DESRUMEUX sur la désignation des membres du Conseil de Gestion du CEPPEP en rappelant sa composition et à Monsieur MOREL en précisant le rôle du directeur du CEPPEP. Il souligne d'autre part, que Monsieur BOTTECCHIA a souhaité conserver certaines de ses activités actuelles. Le Président ayant lui-même gardé un certain nombre de ses activités antérieures, comprend parfaitement cette position et même l'approuve.

Monsieur PHILIPPE, qui a assisté au dernier Conseil de gestion du CEPPEP, tient à souligner que le problème de la disponibilité du directeur du CEPPEP a été beaucoup discutée et que les aspects pratiques tels que la mise au courant de Monsieur BOTTECCHIA par Monsieur BARA, les axes de travail à suivre et les conditions posées par Monsieur BOTTECCHIA ont été étudiées.

Le Président informe que le nouveau directeur du CEPPEP n'entrera en fonction que le 15 septembre 1981 et que, avant cette date Monsieur BARA et Monsieur BOTTECCHIA travailleront ensemble afin d'assurer une bonne passation des pouvoirs.

Craignant un excès de travail préjudiciable à la bonne direction du CEPPEP, Monsieur BOURTON souhaite que le rôle de Monsieur BOTTECCHIA et celui de la Commission de la formation permanente soient précisés, car Monsieur BARA consacrait la totalité de son temps dans son emploi.

D'autres conseillers, Madame BRASSARD, Monsieur PHILIPPE, Monsieur GIARD, ... émettent la même crainte relative à l'importance de la charge du directeur du CEPPEP.

Monsieur OBERT soutient quant à lui, que Monsieur BOTTECCHIA a raison de ne pas supprimer toutes ses activités et qu'il a toujours la possibilité de s'appuyer sur ses adjoints.

Monsieur le Président précise que la Commission de la formation permanente est un groupe de réflexion, représentatif des grandes disciplines et des U.E.R. de l'Université, qui se situe entre la Présidence et la Direction du CEPPEP. Cette commission n'a en aucune façon le rôle du Conseil de gestion du CEPPEP, elle est interne à l'Etablissement, régie de la même façon que les autres commissions existant au niveau de l'Université. Son rôle essentiel ne consiste qu'à réfléchir et à proposer des solutions aux divers

problèmes liés à la formation continue pour aider le Président dans ses tâches de décision.

Monsieur TAISNE rappelle, quant à lui, la régularité des procédures et confirme que le Président peut se faire aider par une Commission.

Monsieur MALVACHE remercie tous les intervenants de ce grand débat et propose Monsieur BOTTECCHIA comme Directeur du CEPPEP.

L'assemblée s'exprime à une forte majorité pour la nomination de Monsieur BOTTECCHIA (25 pour, 4 contre, 3 blanc, 2 nul).

Le Président remercie le Conseil de son soutien, remercie de nouveau Monsieur BARA pour le travail qu'il a accompli à la Direction du CEPPEP et lui exprime tous ses vœux pour l'avenir. Le Président exprime également tous ses vœux au successeur, Monsieur BOTTECCHIA.

3 - QUESTIONS DIVERSES

- Le Centre des Jeunes dirigeants d'entreprises du Nord - Pas-de-Calais tient chaque année un congrès régional. En 1981 celui-ci est organisé par la section de Valenciennes sur le thème "Le rôle de la PME dans l'adaptation économique de la région Nord - Pas-de-Calais" et se tiendra les 12 et 13 juin 1981 à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

- L'Université de Valenciennes a été invitée par la Région lors d'une réunion où participaient des représentants de la Région de l'Etat de MARYLAND. Un projet de jumelage entre les Universités de la Région Nord - Pas-de-Calais et l'Université HOPKINS de l'Etat de MARYLAND a été discuté. En l'absence de Madame MORIAMEZ, Monsieur OUDIN a représenté l'Université. De très bons rapports se sont établis.

- Une enquête sur les heures complémentaires d'enseignement a été adressée au Président. Les Présidents d'Université seront reçus par Monsieur SAVARY, Ministre de l'Education Nationale, le 11 juin 1981. Le Président souhaite y obtenir des informations complémentaires à ce sujet.

- Le représentant actuel de l'Université au Centre Interuniversitaire de Traitement de l'Information (CITI) de Lille I est Monsieur COUSIN. Monsieur le Président propose de le reconduire et de le suppléer par Monsieur Michel DELANNOY pour assurer une présence continue au Conseil du CITI.

- La solution envisagée pour la restauration des étudiants le dimanche n'a pas pu être concrétisée. Cette solution est rappelée à Madame BRASSARD. Une autre possibilité est recherchée.

Le Président Noël MALVACHE s'adresse aux étudiants en souhaitant que certains incidents arrivés au restaurant universitaire ne se reproduisent plus à l'avenir (assiettes qui volent, coups ...); ces situations désagréables sont à éviter impérativement.

- Le Président Noël MALVACHE informe que les Présidents d'Université sont invités par le Ministre de l'Education Nationale, Monsieur SAVARY, le 11 juin 1981 au Ministère.

Plusieurs intervenants, Madame BRASSARD, Messieurs OBERT, BOURGOIS, ... rappellent quelques problèmes qu'il conviendrait d'évoquer :

- Enquête sur les enseignements ;
- Enquête sur la comptabilité analysée ;
- Loi sauvage ;
- Renouvellement des assistants ;
- Service lourd ;
- Habilitation arts plastiques ;
- Représentativité des personnalités extérieures : indemnités de représentation ;
- Extension du restaurant universitaire. Madame BRASSARD signale à ce sujet que le dossier semble être bloqué au Ministère.
- Effectifs ATOS et problème d'avancement des CNRS ; effectifs des enseignants.

- Monsieur le Président informe que l'envoi de la motion du Conseil des Sports à Monsieur TETELIN conformément au souhait exprimé lors du précédent Conseil.

- L'Institut Européen des Affaires (I.E.A.) projette d'installer une antenne à Valenciennes. Une opposition nette se dégage immédiatement notamment de la part de Madame BRASSARD et de Monsieur BOURGOIS, cet Etablissement privé n'ayant semble-t-il pas sa raison d'être.

- Un accident est survenu entre la résidence des Etudiants et l'Université, Monsieur le Président signale qu'il a de nouveau demandé à la Direction Départementale de l'Equipement qu'une passerelle ou un souterrain soit aménagé à cet endroit.

- Le Conseil de l'U.E.R. Sciences et les étudiants de Licence et de Maîtrise ont sollicité du Président la création d'une troisième année, de niveau BAC + 5.

Le Président demande donc aux conseillers un vote de principe sur cette demande de troisième année, de niveau BAC + 5.

A la question de Monsieur MOTRICH sur le débouché de ce diplôme, Monsieur le Président précise qu'il s'agit d'un diplôme d'Université de cadre en Maintenance Industrielle pouvant avoir 2 options et s'harmonisant autour des deux D.E.A. existant.

Monsieur BOURTON informe que la demande vient des étudiants (30), que le diplôme est un diplôme d'Université et que la charge supplémentaire sera minimisée. Ce diplôme permettrait d'obtenir un niveau BAC + 5. Le BAC + 5, précise Monsieur TORGUET, est beaucoup mieux admis dans l'Industrie. Les DEA et DESS n'offrent pas plus de débouchés d'où l'originalité de la 3ème année de Maintenance Industrielle.

Monsieur MARCOU, se dit, quant à lui, inquiet de cette nouvelle surcharge pour notre Etablissement.

Monsieur TORGUET exprime le risque de ne donner que 300 à 400 heures d'enseignement. Il faut aller jusque 600 à 700 heures pour obtenir une formation concurrente à celle des Ingénieurs.

Monsieur BOURTON précise à ce sujet, qu'un stage de longue durée permettra aux étudiants une connaissance et une intégration dans le monde Industriel. Point de vue confirmé aussi par Monsieur OLIVAUX.

La proposition de création de cette 3ème année, niveau BAC + 5,

est mise au vote par le Président et accueille un avis très favorable (abstention 3, contre 1, ne prend pas part au vote 1, pour 24).

Monsieur GRIMALDI, Sénateur-Maire du Cateau et rapporteur du groupe recherche à l'E.P.R. informe le Conseil d'Université que les crédits de recherche alloués à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis par l'Etablissement public régional s'élèveront cette année à 1.618.110 F.

Cette information est particulièrement bien perçue par tous les membres du Conseil. Monsieur le Président remercie fortement Monsieur GRIMALDI, exprime la profonde reconnaissance de tous et fera en sorte que l'Université soit digne de cette confiance en contribuant fortement aux efforts de la Région.

La séance est close à 16 H 45 et s'est poursuivie par une visite rapide des nouveaux locaux de l'Université.